

LES 4 GRANDES EPOQUES HISTORIQUES DES OUVRAGES "GUIMARD"

1^{ère} époque du 15 janvier 1900 au 12 août 1902 : Le travail effectif d'Hector GUIMARD.

Ce travail effectif d'Hector GUIMARD représente :

- 3 pavillons
- 13 édicules
- 13 entourages à écussons
- 2 entourages à cartouches

NB : Il est impossible aujourd'hui de connaître avec exactitude le nombre d'entourages à écussons effectivement installés par l'architecte sur la ligne N°2.

2^{ème} époque de 1903 à 1913 : La continuité des installations des modèles "GUIMARD" (de fait agréés).

La Compagnie du Métropolitain de Paris installe uniquement des entourages à écussons et à cartouches sur les nouveaux accès créés. La CMP dirige leur réalisation sans en référer à l'architecte (conséquence directe de la convention avec Guimard du 1^{er} mai 1903).

De façon très épisodique, quelques rares entourages "GUIMARD", dont l'installation étaient prévue avant 1914, le seront plus tardivement.

En 1904, la Compagnie du Métropolitain de Paris fait agréer, par le Conseil Municipal de la Ville de Paris, à la station Opéra, un entourage d'accès avec balustres en pierre de l'architecte CASSIEN-BERNARD.

Contrairement à ce qui a été écrit, Hector GUIMARD n'a jamais été consulté par la CMP et il n'a jamais présenté de projet pour ce site. Faits confirmés par l'architecte lui-même dans un article de "La Presse" du 3 octobre 1904.

La CMP installe également plusieurs modèles différents de balustrade en fer forgé à boules et volutes à partir de 1908. Ils sont, eux aussi, agréés par le Conseil Municipal. Elle réalise ces travaux, après avoir obtenu un accord de ses autorités de tutelle du modèle à prévoir pour chaque emplacement.

3^{ème} époque de 1914 à 1977 : Le déclin de l'œuvre de GUIMARD.

Pendant cette longue période, la Compagnie du Métropolitain de Paris, puis la RATP à partir de 1949, vont démonter les ouvrages "GUIMARD" du métropolitain.

Ces disparitions ne sont pas le fait d'une volonté délibérée, mais plutôt la conséquence de travaux de modifications des ouvrages d'infrastructure du métro (comme les prolongements de ligne ou les agrandissements des "salles de vente des billets", etc.) ou la conséquence de travaux de la Ville de Paris (comme les élargissements de la chaussée au détriment des trottoirs imposant le déplacement des bouches de métro).

4^{ème} époque de 1978 à nos jours : La sauvegarde de l'intégralité de l'œuvre métro de GUIMARD.

Le 29 mai 1978, Michel d'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les 86 ouvrages répertoriés.

Un premier classement incomplet avait eu lieu le 27 juillet 1965 (Porte Dauphine, Hôtel de Ville, Tuileries, Ternes, Pigalle, Cité et Château d'eau).

La RATP procède à une campagne de restauration complète de 1999 à 2001 sur l'ensemble des ouvrages protégés.

Le protocole de travaux a été développé en partenariat avec le service départemental de l'architecture de Paris et les services des Monuments Historiques.